

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 18 (1930)

**Heft:** 322

  

**Artikel:** De-ci, de-là...

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-259887>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Des nouvelles et des comptes-rendus des Congrès d'intérêt féminin nationaux et internationaux, qui auront lieu en 1930.

Des Causeries juridiques régulières traitant de sujets proposés par les lectrices du Mouvement, par M<sup>lle</sup> Antoinette Quinche, avocate.

Carrières féminines, monographies et enquêtes de l'Office suisse des Professions féminines.

Biographies féminines et portraits de femmes suisses et étrangères, par différentes collaboratrices.

Les Femmes et les livres, comptes-rendus et analyses d'œuvres d'auteurs féminins.

Variétés historiques, artistiques et littéraires, en connexion avec le mouvement féministe. Dans la mesure du possible. comptes-rendus d'expositions d'artistes femmes.

La chimie et la physique dans la vie de tous les jours, par M<sup>me</sup> Ulmann-Goldberg, Dr. ès sciences.

Chronique d'hygiène sociale et morale, d'après les documents du Cartel Romand H. S. M.

Choses vues..., croquis et renseignements sur des organisations philanthropiques et sociales en Suisse et à l'étranger.

Des nouvelles du mouvement ouvrier féminin.

La bibliographie d'ouvrages ayant trait à des questions féminines et sociales.

Les circulaires et convocations officielles de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, les nouvelles officielles de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, des nouvelles aussi fréquentes que possible de l'activité des Sociétés féminines romandes.

Le Carnet de la Quinzaine, liste régulière des séances, conférences et réunions organisées par les Sociétés féminines ou d'intérêt féminin en Suisse romande.

Des illustrations: portraits de féministes de marque, de femmes auteurs, professeurs, médecins, avocates, députées, de collaboratrices du Mouvement, actualités féministes, etc.

Etc., etc.

## Notre Bibliothèque

Annuaire des femmes suisses (1928-1929), IX<sup>me</sup> volume. Basler Druck- und Verlagsanstalt, Bâle.

L'Annuaire des Femmes suisses paraît cette fois sous une forme un peu réduite, plusieurs collaboratrices ayant été empêchées de tenir leurs promesses et les conditions financières n'ayant pas permis de publier une édition française. Ce n'est pas sans regrets que les rédactrices ont consenti à ces sacrifices et à la diminution de texte qui en est résultée. Mais l'Annuaire ne nous offre pas moins un grand nombre de renseignements utiles et d'heureuses suggestions.

Nous ne nous attarderons pas sur les comptes-rendus — d'ailleurs fort intéressants — de M<sup>mes</sup> Leuch et Stucki sur l'exposition de la Saffa et la pétition féminine du suffrage. Ces deux grandes manifestations de solidarité féminine et civique sont dans toutes les mémoires.

L'article très développé qui traite des allocations familiales nous conduit sur un terrain à peine défriché dans notre pays. Chacun répète en toute occasion que la famille est la véritable cellule sociale, mais notre organisation économique n'en fait pas moins complètement abstraction de ses besoins matériels.

Les enquêtes faites dans quelques villes suisses ont dévoilé les grandes difficultés dont souffrent les familles nombreuses en ce qui concerne le logement et l'alimentation. Sous la menace du péril de la dépopulation — signalée bien avant la guerre — la France s'est faite la pionnière de la restauration familiale. Les caisses de compensation, dues à l'initiative de quelques grands industriels, se sont multipliées de façon remarquable. Des allocations familiales sont maintenant attribuées aux pères de famille. Il est même question de rendre obligatoire cette forme de protection économique. La Belgique a suivi l'exemple et nous rencontrons les mêmes réformes dans certaines colonies lointaines, telle que la Nouvelle Zélande, d'autres encore. L'Angleterre recherche plutôt la solution du côté de l'Assurance sociale. En Suisse, une loi consacre le principe des allocations familiales pour les fonctionnaires fédéraux, mais les

administrations cantonales (Vaud, Genève, Bâle) ne suivent que timidement cet exemple. Quelques grandes entreprises ont maintenu ce qu'elles avaient institué dans ce domaine pendant la guerre, mais en général le principe de la protection de la famille n'est pas encore regardé en Suisse comme une nécessité évidente. Les syndicats ouvriers lui sont nettement opposés parce qu'ils craignent une trop grande dépendance des employés vis-à-vis des patrons.

La seule solution satisfaisante serait que la communauté, se sentant responsable du sort de la génération montante, contribue à son entretien par une assurance sociale générale. L'époque où ces espoirs pourront se réaliser semble encore bien lointaine — mais n'a-t-il pas fallu beaucoup de temps pour découvrir les obligations de la société vis-à-vis des vieillards ?

L'étude de M<sup>lle</sup> Eva Lombard, Dr. en médecine, nous fait franchir les mers et nous introduit dans le monde hindou où elle remplit (à Udipi, Inde méridionale) les fonctions de médecin missionnaire et de directrice d'un hôpital pour femmes. A l'opposé des grandes villes, où l'on a abouti à une émancipation relative de la femme, le Code de lois de Manu règne encore sans conteste dans cette région. Le manque complet d'instruction, l'obligation du travail dès l'âge de 6 à 7 ans, la précocité insensée des mariages imposés par les parents, la sujétion des jeunes femmes à leurs belles-mères, les coutumes inhumaines et antihygiéniques qui régissent les accouchements contribuent à faire de la femme la victime sans défense des préjugés religieux et sociaux. M<sup>lle</sup> Lombard nous donne un tableau très vivant de sa mission et des services rendus par l'établissement qu'elle dirige, en dépit des rigueurs du système des castes et des grandes distances qui mettent obstacle au travail médical. Parmi les nombreuses maladies dont sa clientèle est affligée, les affections gynécologiques tiennent naturellement la première place. Un champ d'action illimité s'ouvre donc aux Indes à toute femme médecin.

La chronique féminine suisse, due à la plume de M<sup>lle</sup> Strub, insiste surtout sur le rôle que jouent aujourd'hui les paysannes suisses groupées en associations. La femme suisse de toutes les classes manifeste d'ailleurs un intérêt croissant dans le domaine politique et social.

Dans sa chronique internationale, M<sup>me</sup> de Montet résume ce qui s'est passé au point de vue féministe dans les autres pays. Si la France — comme du reste la Suisse — reste à l'arrière garde, des progrès sensibles pourront être notés en Autriche, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, dans les pays Scandinaves, en Amérique du Sud, etc., etc.

Une liste très complète des Associations féminines suisses et internationales termine l'Annuaire. Elle est certainement appelée à rendre de grands services à toutes celles dont l'activité tend à dépasser la sphère restreinte de leur entourage quotidien.

C. HALTENHOFF.

## De-ci, De-là...

### Elections des Conseils de prud'hommes à Neuchâtel.

En novembre ont été renouvelés les Conseils de prud'hommes à Neuchâtel-Ville. Les candidats présentés en nombre égal aux places à repourvoir, ont été de ce fait proclamés élus en vertu du vote tacite, et tout s'est passé sans incident. La proportion des femmes est restée la même :

- Groupe 1. (Substances):  
1 patronne 2 ouvrières = 3 sur 20 prud'hommes
- Groupe 2. (Vêtement et parure):  
4 patronnes 4 ouvrières = 8 sur 20 prud'hommes
- Groupe 5. (Arts libéraux et prof. diverses):  
5 patronnes 5 ouvrières = 10 sur 30 prud'hommes

10 patronnes 11 ouvrières = 21 sur 70 prud'hommes

Les groupes 3: Habitation et 4: Horlogerie et mécanique, n'intéressant pour ainsi dire pas les femmes à Neuchâtel-Ville, on peut les négliger.

Comme précédemment, c'est l'Union Féministe pour le Suffrage qui s'est chargée de présenter les candidates. Il est regrettable sans doute que les intéressées elles-mêmes n'en prennent pas l'initiative; mais il semble que les choses se passent de la même manière pour les hommes D'ailleurs, il n'est peut-être pas mauvais que les suffragistes soient considérées officieusement comme les porte-parole

de la population féminine. Il vaut la peine de noter que les femmes acceptent beaucoup plus facilement qu'autrefois une candidature et que les fonctions de « preudes femmes » semblent désormais entrées dans les mœurs. E. P.

**Un nouveau Bureau féminin international à Genève.**

L'*Open Door Council*, qui s'est constitué au mois de juin dernier, à Berlin, sur des bases internationales, et dont le but est, on le sait, de lutter contre toute entrave légale au travail de la femme, surtout en matière de protection du travail industriel, annonce l'ouverture à Genève d'un Bureau permanent, placé sous la direction de Miss Edith Rodgers, 67, avenue Wendt. (Ouvert de 10 h. à midi les lundis, mercredis et vendredis).

**Une découverte scientifique.**

Selon un professeur allemand très savant apparemment, les femmes sont moins que les hommes sujettes à bégayer, la proportion entre les sexes à cet égard étant de 1 femme pour 6 hommes... Mais, mes sœurs, ne nous hâtons pas trop de nous enorgueillir de cette supériorité que veut bien reconnaître la science: car, toujours d'après le même savant professeur, si les hommes bégayaient davantage que nous, c'est parce qu'ils sont davantage civilisés!

**Une autre forme de pastorat féminin: la femme missionnaire.**

D'après la *Semaine religieuse*, Mme Frieda Schindlin, vicairie de l'Eglise évangélique de Dusseldorf, va partir au service de la Mission de l'Allemagne du Nord pour remplir un poste de missionnaire sous sa propre responsabilité, et non pas, comme cela avait été le cas jusqu'alors, pour toutes les femmes de missionnaires, sous la responsabilité de leur mari.

## Carnet de la Quinzaine

**Samedi 11 janvier:**

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h: Thé mensuel: 16 h. 30: Assemblée générale extraordinaire: 1. Comptes de 1929; 2. Proposition du Comité d'élever le taux de la cotisation de 8 à 10 fr. Votation; 3. *Les Mystères de Paris*, causerie de M<sup>lle</sup> Hélène Naville.

**Lundi 13 janvier:**

GENÈVE: Foyer du Travail féminin, 11, Cours de Rive, 19 h. 30: Souper mensuel du Soroptimist-Club réservé aux membres du Club.

# III<sup>e</sup> Journée des Femmes Vaudoises

**Vendredi 17 Janvier 1930, à Lausanne**

(Salle des XXII Cantons (Buffet de la Gare))

10 h. 15. **Chœur d'ensemble, Chantons notre aimable patrie.** — Bienvenue. — **Allocution du délégué du Conseil d'Etat.** — **Le rôle éducatif de la femme à l'école**, par Mlle Jeanne PASCHOUD, prof. à Lausanne. — **Le rôle éducatif de la femme dans la famille**, par Mme Henchoz (Glion). — **Chœur d'ensemble: Prière patriotique** (Dalcroze).

14 h. 15. **L'amélioration des conditions de la vie à la campagne**, par Mme GILLABERT. — **Le costume national**, par Mme WIDMER. La séance de l'après-midi sera agrémentée par des productions diverses: musique, chant, déclamation, etc.

On peut se procurer des feuilles d'invitation auprès de M<sup>me</sup> Couvren-de-Budé, 5, rue du Clos, Vevey.

*Prière d'apporter des provisions pour un repas en commun à midi trente (soupe et pain sur place fr. 0.50)*

**Cours complet professionnel  
de Gymnastique et Massages Médicaux**  
pour les candidats à l'examen cantonal

## ERNEST JACOBSSON

Professeur diplômé de l'Institut Royal de Stockholm  
Instructeur de gymnastique médicale  
et massage à l'Hôpital Cantonal de Genève

**S'inscrire au Cabinet de Massage. 1, RUE PETITOT**

**Mercredi 15 janvier:**

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 17 h. 15: *A propos de Genève, quelques problèmes archéologiques*, causerie avec projections lumineuses par M. Louis Blondel, archéologue, au profit de la caisse de l'Union. Une séance: 3 fr. 45; le cours de trois séances: 9 fr. (pour les membres de l'Union: 2 fr. et 5 fr.)

**Vendredi 17 janvier:**

LAUSANNE: Salle des XXII Cantons, au Buffet de la Gare, 10 h. 15: III<sup>e</sup> Journée des Femmes vaudoises (voir annonce).

**Samedi 18 janvier:**

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, de 16 à 18 h.: Réception familière pour toute personne désirant prendre contact avec le but et l'activité de l'Union. Thé. Bibliothèque ouverte de 17 à 18 h.

**Mercredi 22 janvier:**

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 17 h. 15: *A propos de Genève, quelques problèmes archéologiques*, par M. Louis Blondel (Voir plus haut).

## Publications féministes et d'intérêt féminin en langue française

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*, 14, rue Micheli-du-Crest, Genève. Il ne sera tenu compte que des commandes envoyées directement à cette adresse, et dont le montant, frais de port inclus, aura été versé au compte de chèques postaux du *Mouvement*, N<sup>o</sup> I. 943.

*La question du suffrage féminin en Suisse*, 1 brochure de documentation comprenant des articles de M<sup>mes</sup> et M<sup>lles</sup> Anneler, J. Merz, A. Hänni, Agnès Debrit-Vogel, A. Gillibert-Randin, Marie Schitlowsky, Elisa Strub, G. Gerhard, Dora Staundiger et Emilie Gourd. L'ex.: 1 fr.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 60 cent. l'ex.

*Le vote des femmes: quelques renseignements et quelques réflexions*. 1 courte brochure illustrée de propagande: 15 ct.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 12 cent. l'ex.

A. LEUCH-REINECK: *Le féminisme en Suisse* (édition française d'une des monographies de la Saffa). 1 vol.: 3 fr.

Dr. Marg. BERNHARD: *La situation actuelle du suffrage féminin d'après des rapports de quatre parties du monde*. 1 brochure: 1 fr.; pour toute commande de douze exemplaires et plus: 50 ct. l'ex.

EMILIE GOURD, J. VUILLIOMENET et L. DE ALBERTI: *Le Suffrage des femmes en pratique* (dernière édition 1926): 25 ct.; pour toute commande dépassant 10 ex.: 20 ct. l'ex.

REGINE DEUTSCH: *Vingt-cinq ans de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des femmes* (1904-1929); 1 brochure illustrée: 50 ct.; pour une commande de plus de 12 exemplaires: 20 ct. l'exemplaire.

*Rapport du Congrès de Berlin* (1929) 1 fort volume de 475 pages, texte français, allemand et anglais: 5 fr.

*Jus Suffragii (Nouvelles suffragistes internationales)*, organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes, texte anglais et français, illustré. Le N<sup>o</sup>: 60 cent. Abonnement: 7 fr. 50.

ELISABETH ZELLWEGER: *Histoire et développement de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*. 1 brochure: 90 cent.

*L'Europe suffragiste*, carte postale illustrée: le cent: 1 fr.

*Carrières féminines*. 1 brochure, éditée par l'Office suisse des Professions féminines, avec couverture illustrée: 50 centimes.

*Monographies de carrières féminines*, éditées par l'Office suisse des professions féminines (la femme avicultrice, la modiste, la coiffeuse, la tailleur pour petits garçons, la gilette, la corsetière, l'infirmière pour aliénés, la Froebeliennne, la maîtresse d'école ménagère, l'enseignement des branches commerciales, l'auxiliaire des services postaux, la courtépoutière, la céramiste, la maîtresse professionnelle, la gouvernante de maison, la garde-malades, la couseuse de parapluies, la laborantine, la droguiste, la gymnastique médicale): 30 cent. la monographie.